

Tarif des douanes

M. le Président: Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) reprend le débat.

M. Prud'homme: Bien.

M. Shields: J'aimerais que vous puissiez lire dans mes pensées après ce que vous venez de dire. Je serais expulsé de la Chambre pendant une semaine.

M. Nystrom: Quel farceur.

M. Manly: Ce qu'il y lit n'est pas très flatteur pour vous, Jack.

M. Shields: Vous n'avez aucune classe, Nelson.

* * *

LE TARIF DES DOUANES

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Hockin: Que le projet de loi C-87, concernant l'imposition de droits de douane ou d'autres droits, la mise en oeuvre de la Convention internationale sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, l'exonération de divers droits de douane ou autres, comportant des mesures connexes et modifiant ou abrogeant certaines lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, juste avant que la Chambre ne décide de consacrer une heure à la question de privilège, je disais que le gouvernement et le négociateur commercial en chef, de même, malheureusement, que plusieurs chroniqueurs qui écrivent dans certains des principaux quotidiens du pays, nous avaient fourni une explication tout à fait subjective des modalités de cet accord.

● (1650)

On nous a dit et répété que si nous voulions cet accord de libre-échange qui va être tellement bénéfique pour notre pays, nous devons renoncer à nos subventions d'expansion régionale et aux autres formes d'aide qui nous ont permis d'implanter des industries et des usines dans diverses régions du pays. Toutefois, pendant qu'on nous demande de changer nos habitudes, les ministres, M. Reisman ou les chroniqueurs se gardent de dire que le gouvernement américain, les États et les villes des États-Unis recourent aux pratiques que l'on nous demande d'abandonner.

Bien sûr, rien ne nous dit que si nous renonçons à ces pratiques jugées inacceptables par les Américains, ces derniers en feront autant.

Je voudrais mentionner ici les opinions de deux chroniqueurs bien connus. Deborah McGregor a écrit dans le *Financial Times* du 5 octobre 1987 un article intitulé: «Gros plan sur les subventions». Elle commence ainsi:

Comme on pouvait s'y attendre, les derniers jours des négociations sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis portaient sur les subventions.

Et elle ajoute ceci:

Les subventions ont servi trop souvent à inciter les entreprises canadiennes à adopter des stratégies à court terme et une mauvaise attitude.

Nous en avons eu un bon exemple en voyant le gouvernement canadien prêter main-forte à l'une des plus grandes sociétés au monde, General Motors, en lui accordant un prêt sans intérêt de 220 millions de dollars, au début de l'année. La pauvre compagnie GM n'avait réalisé que 5,5 milliards de profits en 1985.

Et elle continue ainsi:

Il semble que l'affaire GM soit retombée sur le nez du Canada à l'occasion des négociations sur le libre-échange.

Faut-il en conclure que nous faisons des choses que les Américains ne font pas eux-mêmes?

Voyons ce que dit un article de Jeffrey Simpson publié le 9 octobre 1987 dans le *Globe and Mail* et sous-titré: «Le libre-échange n'est pas sans risque, mais la lutte contre le protectionnisme américain ne l'est pas non plus». M. Simpson dit notamment:

Aux États-Unis, le libre marché est sacro-saint, et pourquoi ne le serait-il pas? C'est à cause du libre marché que les États-Unis sont devenus un pays extrêmement riche, une superpuissance militaire et un lieu de prédilection pour des dizaines de millions d'immigrants qui ont voulu partager sa prospérité.

L'auteur examine ensuite la façon dont le Canada a subventionné divers projets et déclare:

Cela veut dire que le gouvernement du Canada est intervenu directement dans les opérations du libre marché beaucoup plus souvent que celui des États-Unis.

Ailleurs dans l'article, l'auteur énumère certaines des supposées subventions que le gouvernement canadien aurait versées et qu'il devrait supprimer si l'entente est adoptée. Il mentionne notamment Sydney Steel et Sidbec. J'espère que les députés de la Nouvelle-Écosse m'écoutent, parce que, selon l'auteur de cet article, ces projets devraient être abandonnés.

Il y a aussi l'usine de Domtar à Windsor, la fonderie de Cominco à Trail, la mine Faro au Yukon, l'usine de General Motors à Sainte-Thérèse, au Québec, et ainsi de suite. Apparemment, les Américains n'octroient pas de telles subventions.

Voyons pourtant ce qui se passe dans l'industrie automobile aux États-Unis. Les chiffres que je citerai sont tirés de documents préparés par un fonctionnaire supérieur du gouvernement du Canada, un certain J.G. Miller, de la Division de la planification et de l'analyse, Direction générale des transports de surface, maritimes et ferroviaires, en avril 1986.

Permettez-moi de résumer brièvement ce qui s'est passé dans le cas de cinq usines construites récemment aux États-Unis. Le gouvernement de l'État ou de la municipalité a fourni de l'aide à ces usines pour l'infrastructure, le contrôle de la pollution, les impôts, l'enseignement, la formation et l'établissement de ce qu'on appelle aux États-Unis le statut de zone pour le commerce étranger.